

La Ligne à Grande Vitesse débloquée : « un grand moment pour l'Aquitaine »

Alain ROUSSET : Principal artisan de cette décision

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, se réjouit de l'annonce faite par l'état concernant son intention de lancer avant la fin juillet la seconde phase de l'appel d'offres pour la réalisation de la LGV entre Tours et Bordeaux.

Après l'annonce, il y a quelques jours, de la poursuite des études sur la LGV Bordeaux - Espagne, notamment pour le tronçon situé au sud de Dax, il s'agit « *d un grand moment pour l'Aquitaine* ».

Après la mobilisation des élus et des forces vives de l'aquitaine, Alain Rousset se félicite du déblocage de ces deux dossiers d'une importance majeure pour l'Aquitaine et pour tout le Sud-Ouest de l'Europe, sur tous les plans :

Environnemental, en luttant ainsi contre le tout -voitures, le tout-camions et la pollution ;
Economique, en rendant plus attractive la région Aquitaine ;
Cohésion territoriale en renforçant les relations avec l'Espagne et en favorisant
Mobilité des Aquitains, et ce, en toute sécurité ;
International, en rapprochant de façon considérable l'Espagne.

En faisant inscrire la réalisation des études nécessaires au chantier du bouchon ferroviaire à Bordeaux dès 1998 et en votant, le 16 février dernier, le protocole de financement de ces LGV à hauteur de 600 millions d'euros, l'Aquitaine n'aura eu de cesse de démontrer qu'elle reste le premier des partenaires de l'Etat sur ce dossier.

A ce jour, la Région Aquitaine a investi plus de 80 millions d'euros pour financer les premières études et les acquisitions foncières de ce grand projet :

- 45 M€ de financement dans les contrats de plan 2000-2006 et de projets 2007/2013 pour la suppression du bouchon ferroviaire de Bordeaux ;
- 5,25 M€ d'avance de la part des collectivités aquitaines et de l'Europe sur les études sur le tronçon Tours Angoulême ;
- 22,8 M€ pour financer par anticipation les acquisitions foncières sur la partie Angoulême Bordeaux ;
- 8,5 M € d'avance de la part des collectivités d'Aquitaine pour le financement des études GPSO.